

Module 4 : questions de pédagogie autour de la phonétique corrective – la norme, l'accent

Alors on a parlé de pratiques pédagogiques, y a une question qu'on ne peut pas éviter c'est la question de la norme, le français qu'on va enseigner. Est-ce que toi Laura c'est une question à laquelle tu es sensible dans ta pratique ?

En tant que professeur, je pense que c'est rassurant qu'il y ait un cadre normatif mais alors comment on pourrait le définir (définir) la norme ?

Oui là on va entrer dans un terrain où le combat va être rude. Disons que je pense que la première chose à faire c'est faire la différence entre norme d'usage et norme de référence. La norme d'usage ben c'est ce qui est admis au sein d'une communauté linguistique donnée. Par exemple, nous sommes à Toulouse et la plupart des habitants de la région ont ce qu'on va appeler un accent toulousain, c'est considéré comme étant tout à fait normal. C'est l'usage à Toulouse qui n'est pas le même à Strasbourg, qui n'est pas le même à Paris etc. La norme de référence par contre là c'est davantage un idéal, c'est-à-dire c'est une norme davantage une norme socioculturelle, c'est peut-être même une norme de prestige, c'est à dire une norme qui est peut-être inatteignable, seule une infime minorité est censée effectivement être dépositaire de cette norme. Donc il y a déjà ce décalage entre une norme prestigieuse qui peut effectivement constituer un modèle de référence, et la norme en tant plus petit ou plus grand dénominateur commun, je n'ai jamais su la différence entre, enfin ce qui caractérise l'usage au sein d'une communauté donnée.

Mais alors est-ce qu'il y aurait un accent particulier à enseigner ?

D'abord il faut se mettre d'accord, c'est quoi l'accent, l'accent c'est les habitudes de prononciation qui par exemple permettent de caractériser un groupe linguistique. On va parler de l'accent français mais aussi de l'accent belge, de l'accent canadien euh par exemple. L'accent également c'est ce qui permet aussi de caractériser un groupe régional, l'accent de Toulouse, l'accent de Marseille, l'accent ch'ti, l'accent parisien etc. C'est aussi ce qui permet de caractériser un groupe social, par exemple l'accent des jeunes de banlieue qui a fait l'objet d'énormément d'études au cours des 10/ 15 dernières années. Encore une fois norme et accent ça va ensemble.

Et dans les manuels quand on parle de français standard ce serait le français parisien ?

MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)

Non, justement pas. C'est vrai que dans les manuels de Français Langue Etrangère très souvent il y a pas mal de confusion entre des normes qui se sont succédées dans le courant du XX^e siècle et même en ce début de XXI^e siècle. Parce que la norme phonétique on ne peut pas l'enserrer, la museler, on ne peut la corseter, ce qu'on peut faire à l'écrit avec les règles orthographiques. Très rapidement, le français parisien cultivé c'était la norme de prononciation entre disons le début du XX^e siècle et jusqu'à la fin des années 50 c'est-à-dire, c'était le français des milieux cultivés de la capitale, le français de la haute bourgeoisie. Ensuite est arrivée à partir des années 60, la norme dite du français standard, c'est-à-dire le français des médias, le français parlé par les journalistes donc de Paris vers la province. On estimait que ce français par contamination phonétique, en quelque sorte, allait se reprendre par cercles concentriques auprès de couches de plus en plus larges de la population française. Vers le début des années 80, est arrivé ce qu'on appelle le français standardisé et là c'est un français qu'on retrouve un peu partout en France mais pas n'importe où, c'est en milieu urbain essentiellement, et ça fait partie alors c'est le français, je cite « des classes sociales ascendantes favorisées », ça veut dire quoi, des gens qui se sentent bien dans leur peau, qui ont réussi dans leur vie sociale, dans les années 80 c'est très différent de ce qu'on connaît aujourd'hui, des gens qui savent qu'ils vont encore progresser. Voilà. Et on constate un nivellement de la prononciation auprès de ces classes sociales que la personne habite Toulouse, Marseille, Brest, Strasbourg ou encore Lille. Et au début du XXI^e siècle, arrive ce qu'on appelle encore un français de référence qui a été notamment remarquablement décrit par toute l'équipe du...

... de PFC.

... de PFC donc « Phonologie du Français Contemporain » à laquelle nous allons faire référence à plusieurs reprises.

Tu as oublié, il me semble, de parler d'une notion importante quand on parle de norme phonétique, c'est l'importance de la variation, à différents niveaux.

La variation c'est effectivement ce à quoi nous sommes confrontés en permanence c'est-à-dire... euh la variation, c'est tous ces changements phonétiques qui affectent le niveau phonético-phonologique bien plus profondément que le niveau syntaxique ou le niveau lexical. La variation peut être due à un tas de facteurs, ça peut être du encore une fois à la région d'appartenance, c'est à dire ben j'habite Toulouse et j'ai une façon de prononcer différente de celle du lillois etc. Ça peut être aussi une question d'âge la variation, c'est-à-dire que nous savons par exemple que les jeunes ont une façon de prononcer qui peut irriter les gens de ma génération parce que ils vont dire « mais qu'est-ce qu'il

MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)

fait ce t'chip la » donc une façon de prononcer les [t] et les [d] qui est un peu bizarre. Sauf qu'effectivement les incorrections d'aujourd'hui risquent de devenir la norme de demain, ça peut arriver comme ça peut être une mode qui disparaît. La variation, c'est entre les générations également, par exemple tes grands-parents, ou les tiens, ne prononcent pas exactement comme tes parents. La variation elle est omni présente.

Ce qui d'ailleurs me permet de dire quelque chose à quoi je pensais il n'y pas très longtemps à savoir qu'il y a peut-être 274 millions de francophone répartis sur tous les continents et au nom de la variation, j'ai envie de dire que chacun de ces francophones parle avec son accent, ce qui relativise la question de la norme.

En tant que prof de FLE, toi en tant que prof de FLE et également Charlotte, nous avons l'accent que nous avons, nous sommes des experts linguistiques naturels dans notre langue maternelle c'est évident et on ne va pas s'amuser à changer d'accent et à contrôler nos habitudes de prononciation, simplement pour faire plaisir à une norme dont on peut dire bon qu'est-ce qu'on en a à faire finalement puisque tout le monde me comprend quand on parle français etc. Ce que j'ai envie de dire c'est que on peut quand on fait cours, par exemple à Toulouse, on peut très bien faire écouter un accent d'une autre région de France, donc sensibiliser aux accents régionaux, ou bien aux accents par exemple, à un accent belge, à un accent euh suisse, il y a plusieurs variétés il y a plusieurs variations d'accent français selon les cantons suisses, ça faut le savoir, ou bien faire écouter un accent canadien, ça peut être intéressant, mais je dirai que la variation ici, je vais juste l'utiliser pour illustrer un cours. Je vais pas m'amuser à tenter d'apprendre un accent canadien dont je ne suis pas expert ou un accent belge qui n'est pas mon accent naturel. Par contre l'intérêt de la variation, c'est d'en avoir une vision cognitive. Je veux dire par là que si j'expose mes étudiants étrangers à plusieurs types d'accent et bien ça veut dire que les représentations sonores des phonèmes qui sont actualisées et bien ces représentations sonores, elles ne peuvent que s'enrichir dans le cerveau des apprenants. D'un point de vue cognitif, c'est intéressant de les exposer à la variation, parce que ça joue un peu sur ch'ais pas, je n'ose pas parler de la flexibilité cognitive, quoique je l'emploie, mais ça permet effectivement d'enrichir le panel potentiel de telle ou telle sonorité, le /y/ et le /ɥ/ etc. Par contre quel intérêt d'enseigner une prononciation régionale qui n'est pas celle de la région ? Encore une fois, je pense que d'un simple point de vue pédagogique ou d'un simple point de vue de bon sens, on enseigne le français dont on est soit même dépositaire. Alors effectivement, si je dois faire un cours de français à Strasbourg ou à Lille, je peux être un peu mal et ça peut être par contre une source

MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)

d'amusement pour les élèves de ces régions, on peut peut-être jouer de l'amusement. Là ça reste à discuter.

Donc sensibiliser d'un point de vue perceptif plutôt ?

Oui alors là oui tout à fait d'un point de vue perceptif, tu as raison, moi j'ai employé le mot cognitif, du genre je renforce en quelque sorte les représentations sonores des sons en permettant d'enrichir en quelques sortes le territoire sonore qui est à ma disposition dans le cerveau, et d'un point de vue comment dire illustratif, c'est davantage pour intéresser les élèves, susciter leur curiosité, ça peut être un cours de détente, des choses comme ça. Ça peut être aussi un cours « tiens, est-ce que vous arriveriez ...vous êtes étranger mais si vous entendez cet accent à votre avis, ça vient d'où ? Est-ce que c'est un canadien, est-ce que c'est un belge, est-ce que c'est un ivoirien ? etc ». On peut imaginer des exercices comme ça de discrimination accentuelle, why not, mais dire qu'on va enseigner ça c'est complètement ridicule.

Et comment envisager la question de l'accent quand on est d'origine étrangère, par exemple ?

C'est une bonne question et ce sera l'occasion d'écouter une de nos collègues, maître de conférences à l'Université de Toulouse 2, qui est croate et qui va nous parler de sa vision de la langue française.

Vanda merci beaucoup d'accepter d'apporter ton témoignage, à la problématique de la norme phonétique du français. Est-ce que tes enseignants avaient une certaine conception du bon français à faire prononcer aux élèves ?

Certainement, certainement, ils en avaient une mais elle n'a pas été nécessairement enseignée telle quel. Je pense que certaines erreurs habituelles des « croatophones » devaient être tolérées peut-être lorsqu'on parlait. Très souvent la prononciation était évaluée à partir de l'écrit ce qui faussait la donne. Je ne peux pas dire qu'on avait droit à un enseignement de la prononciation particulier en tant qu'apprenants, jeunes apprenants à l'école, au collège.

Est-ce qu'il y avait malgré tout des exigences assez fortes en phonétique comme dans les autres pays de l'est ?

Peut-être que non, non seulement oui, la prononciation était vraiment travaillée beaucoup à travers l'écrit donc lorsqu'on ne lisait pas à voix haute à partir du support écrit, c'était corrigé, en revanche on travaillait très peu l'oral.

MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)

Donc tu fais tes études à Zagreb, tu débarques à Paris. Qu'est-ce qui t'a frappé dans la manière de prononcer des gens qui t'entouraient à l'époque ? Je n'ose pas dire des parisiens dans la mesure où tu étais vraiment dans un milieu, la cité universitaire, où tous les accents se mêlaient mais as-tu été frappée par certaines particularités ?

Bien sûr, d'abord il y avait ma façon de parler le français qui ressemblait au modèle parisien et donc tous les autres français, non parisiens, parfois se moquaient de mon accent parce qu'ils disaient que j'étais en train de prendre un petit peu l'accent parisien, ils se moquaient allégrement de cet accent-là, les différents alsaciens, les nordistes, les bretons, les nantais, encore que les nantais n'ont pas trop d'accent je trouve, les marseillais. Moi j'ai beaucoup aimé l'accent des Antilles, ça c'était vraiment différent, je n'avais pas l'impression d'entendre parler le français. Et surtout, la première fois où j'ai entendu parlé le québécois, l'accent québécois m'a étonnée. Je ne peux pas dire que je l'ai aimé tout de suite autant que j'ai aimé l'accent français et je ne comprenais pas pourquoi les français de France aiment autant l'accent québécois. Mais maintenant moi aussi j'y trouve une poésie et une beauté particulières et sublimes, comme les français.

Et est-ce que tu fais quand même la différence entre la manière de prononcer à Paris et à Toulouse ? Qu'est ce qui pour toi est le plus frappant ?

C'est la finale, l'allongement et la petite boucle finale du parisien.

Qu'entends-tu par boucle finale ?

Eh ben c'est on va rallonger énormément. Toutes les syllabes vont avoir à peu près la même durée qui va être plus courte que celles à Toulouse, on ne va pas toutes les prononcer mais à la fin on va rallonger la syllabe finale et en plus, on va faire un petit « hein » à la fin. C'est assez caricatural pour imiter les parisiens en faisant le « hein » à la fin.

Oui d'accord. Et en tant que prof de FLE si tu devais donner des conseils à tes collègues croates pour enseigner la « bonne prononciation du français » quels conseils donnerais-tu ? ou bien penses-tu à un modèle de référence qui d'après toi devrait être appliqué aux élèves croatophones apprenant le français ?

C'est une question très pertinente car la plupart des enseignants euh l'ensemble des enseignants en Croatie sont essentiellement des croatophones eux-mêmes, qui ont été bien formés mais qui peuvent en effet, peut-être avoir des traces de la langue croate. Donc pour se rapprocher le plus d'un modèle natif, il faudrait passer soit par des locuteurs natifs et en l'absence de locuteur natif vivant, modèle

MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)

vivant, il faudrait avoir recours beaucoup aux documents audio, vidéo, donc aux médias, les médias français qui commencent quand même, on commence à voir dans les médias français une plus grande diversité de prononciation, ce n'est pas mal.

Mais pour toi, il y a vraiment un modèle de bonne prononciation ? Soyons clair, y a-t-il vraiment une norme qui serait la norme à laquelle doivent se référer les enseignants de langue étrangère ou pas forcément ?

Non il n'y a pas une seule norme, on ne peut pas parler d'une norme de bonne prononciation. Ce serait vraiment erroné linguistiquement parlant, ça ne me satisfait pas euh juste comme ça. Je pense que les normes sont multiples, elles existent selon le locuteur, selon l'origine du locuteur. Ce qui est normal pour un toulousain est en effet curieux pour un parisien et vice versa et on ne peut pas nier la validité en tout cas l'importance, donner une valeur plus importante à la prononciation d'un nantais qu'à la prononciation d'un marseillais, les deux se valent en fait.

D'accord mais si par exemple, des enseignants étrangers te demandent « entre la prononciation du parisien, du marseillais ou du nantais, laquelle nous recommandez-vous d'adopter ? » Si on te demande de prendre position ?

Il faut que je prenne position et je dois parce que en effet prononcer et dire que ... néanmoins pour une plus grande facilité, une intercompréhension et pour aider l'apprenant dans son parcours d'acquisition de la langue française, il faut quand même adopter une visée, cibler une norme passe partout qui est peut-être la moins marquée, celle qui est la moins euh qui s'écarte le moins d'une des normes les plus répandues qui est peut-être du coup encore une fois celle des médias.

D'accord, tu peux préciser ?

Les représentations socio linguistiques que l'on peut se faire sur une norme de prononciation sont très importantes. Donc dans ce cas, il faudrait que nos apprenants on les lisse un petit peu toutes les aspérités ou tout ce qui est, tout ce qui pourrait être considéré comme folklorique ou régional, pour devenir un peu plus voilà euh du français général.

En tant qu'étrangère au départ, est-ce que tu es sensible aux divers accents de la francophonie ? Est-ce que tu penses que les méthodes de FLE devraient leur accorder davantage d'importance ? Comment tu vois ça ?

En tant que linguiste, je ne peux que le souhaiter et le recommander. En tant qu'enseignante de FLE ou formatrice de formateurs de FLE, non en tant qu'enseignants de FLE d'abord, je pense que c'est

MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)

quelque chose qui est indispensable et nécessaire dans l'apprentissage d'une personne du français langue étrangère mais pas nécessairement euh ce n'est pas un élément qui doit intervenir au tout début. En fait, c'est quelque chose qui doit être introduit progressivement, d'une manière spiralaire comme n'importe quel autre item linguistique que l'on propose à l'apprenant. Et en tant que formatrice de formateurs, en revanche, formatrice de formateurs de FLE, je pense que c'est un enseignement fondamental euh pour un enseignant de FLE, non seulement des compétences en phonétique ou en tout cas en correction phonétique mais aussi des connaissances théoriques et empiriques, pratiques sur les différentes prononciations de la langue française.